

1/Les congés payés:

La France a longtemps été en retard en matière de congés par rapport à ses voisins. Entre 1900 et 1930, les congés payés sont instaurés dans de nombreux pays : l'Allemagne, la Norvège, la Pologne mais aussi au Chili ou au Brésil. Aujourd'hui, la France est l'un des pays européens qui octroie le plus de jours de repos. Les congés payés n'ont cessé de s'allonger par l'action syndicale. De 2 semaines en 1936, ils passent à 5 en 1982. Retour sur 70 ans d'innovations sociales.

Repères historiques

4 juin 1936 : victoire du Front Populaire aux élections législatives. Léon Blum forme le premier gouvernement socialiste français.

7 juin 1936 : signature des accords de Matignon entre le nouveau Président du conseil, Léon Blum, la Confédération générale du patronat français et la CGT. Le projet de loi sur les congés payés est annoncé.



20 juin 1936 : le Journal Officiel publie la loi instituant 15 jours de congés payés annuels et les semaines de 40 heures. Cette année-là, 600 000 personnes partent en vacances.

Léo Lagrange négocie avec la compagnie de chemin de fer un billet populaire de congés annuel à tarif réduit dont 907 000 personnes bénéficient en 1937.

1956 : Renault est la première entreprise à offrir 3 semaines de congés payés à ses employés. La mesure se généralise avec la loi du 27 mars 1956.

1969 : la quatrième semaine de vacances est votée sous George Pompidou avec la loi du 27 mars.

1981 : Retour de la gauche au pouvoir. L'ordonnance du 13 janvier 1982 met en place la cinquième semaine de vacances.

En 1936 suite aux grèves, qui déjà à l'époque prenaient en « otage » la population (dixit le patronat de l'époque et les politiques de droite), ont permis aux salariés d'obtenir 2 semaines de congés payés, en effet, avant 1936 les salariés devaient travailler sans relâche. Cette année là, les patrons et la droite, à grand renfort de tract et de communication dénonçaient la mise à mal de la France dans un contexte de concurrence : la France et les entreprises ne pourraient survivre à cet acquis, les salariés ne sont jamais contents... puis, à chaque acquisition de semaines supplémentaires de congés, le même discours revient de la part des opposants aux acquis des salariés ...

A croire que ces gens là ne prennent pas de congés.... Ce qui les gêne peut être c'est que les salariés puissent avoir des congés, quel gaspillage d'argent, de productivité et de rentabilité...

C'est la faute de la CGT si les gens peuvent partir en vacances !

1936 : ils ont osé, ils ont gagné



La lutte et la grève ont permis de conquérir des acquis et d'améliorer les conditions de travail des salariés.

A l'époque ceux qui ont rêvaient de congés payés pour les salariés étaient des UTOPISTES :

- comme ceux qui pensent aujourd'hui que l'on peut construire une société plus juste
- comme ceux qui pensent que la retraite à 55 ans et 37.5 années de cotisation c'est possible
 - comme ceux qui pensent que le SMIG à 1500€ c'est possible
- comme ceux qui pensent que tout le monde devraient avoir droit à l'énergie, au logement, aux soins,...